

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 7 AOÛT 2007

Session spéciale du conseil d'agglomération, sous la présidence du maire, tenue le 7 août 2007 à 9 heures, à l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Normand Potvin, maire
Monsieur Simon Simard, conseiller du district 1
Monsieur Bruno Breton, conseiller du district 2
Madame Denise Grenier, conseillère du district 3
Monsieur Patrice Dodier, conseiller du district 4
Monsieur Jack Garneau, conseiller du district 5
Madame Chantal Rouleau, conseillère du district 6

Absence : Monsieur Claude Lecomte, maire et représentant de Newport

Est également présent, M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Avis de motion, règlement décrétant une dépense de 600 000,00\$ et un emprunt de 600 000,00\$ afin de construire une caserne de pompiers, secteur Cookshire.**
- 5) **Deuxième période de questions.**
- 6) **Levée de la séance spéciale.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2007-08-0204-A

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Première période de questions.

Aucune question n'est posée.

4) Avis de motion, règlement décrétant une dépense de 600 000,00\$ et un emprunt de 600 000,00\$ afin de construire une caserne de pompiers, secteur Cookshire.

Résolution 2007-08-0205-A

Avis de motion est donné par la conseillère Chantal Rouleau qu'elle présentera à une prochaine séance, un règlement décrétant une dépense de 600 000,00\$ et un emprunt de 600 000,00\$ afin de construire une caserne de pompiers, secteur Cookshire.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

5) Deuxième période de questions.

Aucune question n'est posée.

6) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2007-08-0206-A

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 9 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Normand Potvin
Maire

André Croisetière
Directeur général / secrétaire-trésorier